

Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 10 Juin 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) **Intervention de la Gendarmerie : Voisins vigilants**
- 2) **Approbation du Conseil Municipal 28 Avril 2025**
- 3) **Personnel communal**
Mise à jour du tableau des emplois
Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents
- 4) **Affaires communales**
Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications
Ventilation 2025 de la subvention Association Sportive du Collège du Jaur
Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 5) **Affaires extra-communales**
SIGG (Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Gendarmerie) : contribution des communes membres
Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes SUD-HERAULT dans le cadre d'un accord local
Approbation de la participation de la commune de Creissan à l'enquête publique relative aux compléments d'études d'impact de l'approvisionnement en bois de la centrale de Provence
Aliénation d'une parcelle de 100 m², faisant partie de la parcelle cadastrée section B 224, située au lieu-dit Bergairouze
- 6) **Sujets divers**
Jury d'assises 2026

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal et à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance du 10 Juin 2025 sera filmée et retransmise sur la chaîne TV de la commune.

Fait à CREISSAN, 3 juin 2025



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Laurent Brunet".

Laurent BRUNET